

## La solution pour assurer la pérennité de votre entreprise ou de votre association



### Et si un acteur essentiel au bon fonctionnement de votre entreprise ou de votre association disparaissait ?

La santé financière d'une personne morale dépend souvent d'une technologie ou d'un produit qui lui procurent un avantage concurrentiel sur son marché. Mais son équilibre peut être fragilisé à tout moment par la disparition d'un homme ou d'une femme indispensable à son bon fonctionnement : son dirigeant bien sûr, mais aussi tout autre collaborateur clé détenant un savoir-faire déterminant pour votre structure.

Avec HSBC Protection Homme Clé<sup>(1)</sup>, votre entreprise ou votre association est notamment protégée en cas de décès d'un acteur clé et la pérennité de votre activité est garantie face aux imprévus.

(1) HSBC Protection Homme Clé est un contrat d'assurance collective à adhésion individuelle et facultative souscrit par HSBC Continental Europe auprès d'HSBC Assurances Vie (France).  
Dans la limite des dispositions contractuelles.

### 3 raisons essentielles pour faire le choix de HSBC Protection Homme Clé

#### ◆ Aider à maintenir la rentabilité de votre structure

Anticiper la disparition d'un collaborateur clé, c'est aider votre entreprise ou votre association à garantir auprès de ses partenaires sa solidité financière et à assurer sa rentabilité en toutes circonstances.

#### ◆ Participer au financement du remplacement de l'Homme Clé

En cas de décès ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie d'un acteur indispensable, le versement d'un capital vous aide à couvrir les frais de recrutement d'un remplaçant aux compétences équivalentes.

#### ◆ Sécuriser les opérations financières

Certaines opérations complexes de transmission ou de croissance externe reposent souvent sur un ou plusieurs acteurs clés. HSBC Protection Homme Clé permet de sécuriser ces opérations en rassurant les partenaires qui souhaitent investir dans la structure.

# 59%

des dirigeants ne disposent pas d'un plan de succession

Source : Deloitte, étude réalisée en 2017

## La pérennité de votre entreprise ou de votre association assurée

- ◆ Vous déterminez et assurez la ou les personnes dont l'absence pourrait mettre en péril le bon fonctionnement de votre structure, son mandataire social ou tout collaborateur clé.
- ◆ La personne morale adhère au contrat d'assurance, paie les primes d'assurance et est bénéficiaire du contrat.
- ◆ En cas de disparition de l'Homme Clé, un capital dont le montant est défini lors de l'adhésion au regard des objectifs recherchés, ou réajusté en cours de vie du contrat, est versé à votre entreprise ou association pour lui permettre de :
  - Prendre en charge les coûts de remplacement de la personne assurée.
  - Adapter le montant du capital à l'évolution (hausse ou baisse) du chiffre d'affaires ou de la rentabilité de votre structure.
  - Financer des dépenses liées à la réorganisation de votre activité.

## Une couverture complète et modulable

- ◆ Un capital est versé en cas de décès de la personne assurée faisant suite à une maladie ou un accident, ou en cas de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA).
- ◆ Vous bénéficiez d'une couverture provisoire accident dès la signature de la demande d'adhésion, à hauteur du montant du capital garanti, dans la limite de 500 000€.
- ◆ Votre contrat vous propose des montants garantis élevés et flexibles : de 50 000 € à 3 000 000 €. Ainsi, HSBC Protection Homme Clé répond à tous les besoins et s'adapte à l'évolution de la situation de votre entreprise et de son chiffre d'affaires. Le montant du capital garanti peut être modifié et ajusté à tout moment.

## La fiscalité du contrat HSBC Protection Homme Clé

- ◆ Selon la réglementation fiscale en vigueur en France et sous certaines conditions:
- ◆ Les cotisations versées peuvent constituer chaque année une charge déductible des résultats imposables des exercices au cours desquels elles ont été payées.
- ◆ Les capitaux versés au titre de l'indemnisation sont considérés comme un profit exceptionnel et sont de fait imposables au titre de l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun. Il est néanmoins possible de les étaler par parts égales sur l'année de réalisation du sinistre et sur les quatre années suivantes.

## Pour en savoir plus

Contactez votre chargé d'affaires habituel

Appelez le **0810 83 84 85** Service 0,05 € / min  
\* prix appel

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00.

Connectez-vous sur [www.business.hsbc.fr](http://www.business.hsbc.fr)

Suivez HSBC Commercial Banking 

## HSBC Continental Europe

Société Anonyme au capital de 808 501 050 euros - SIREN 775 670 284 RCS Paris - Siège social : 38, avenue Kléber - 75116 Paris - Banque et intermédiaire en assurance immatriculé auprès de l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance - [www.orias.fr](http://www.orias.fr)) sous le n° 07 005 894 - 09/2022

## Une adhésion en toute simplicité

- ◆ Dématérialisation de l'adhésion :  
E-signature des documents contractuels, dès lors que l'assuré est le représentant légal de la société.
- ◆ Des formalités médicales allégées :  
Un simple questionnaire de santé jusqu'à 400 000€ de capitaux à garantir pour les personnes âgées de moins de 51 ans.
- ◆ Des limites d'âge étendues :
  - L'adhésion au contrat HSBC Protection Homme Clé est possible jusqu'aux 70 ans de l'homme ou de la femme clé assurés.
  - L'entreprise bénéficiera de la garantie décès jusqu'aux 74 ans de l'assuré, et de la garantie PTIA jusqu'à ses 67 ans.

## Pourquoi choisir HSBC ?

Votre chargé d'affaires connaît votre entreprise, vos projets de développement et s'appuie sur un pôle d'experts en assurance pour vous proposer une démarche en 3 étapes :

- ◆ rendez-vous diagnostic pour l'analyse de vos protections actuelles,
- ◆ présentation d'une solution personnalisée avec un devis et des garanties adaptées aux besoins de votre société ou de votre association,
- ◆ accompagnement pendant toute la durée de vie du contrat avec la possibilité de moduler les garanties en fonction du développement de votre activité.

## Bon à savoir :



Le contrat HSBC Protection Homme Clé distribué par HSBC est récompensé, pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, par le prestigieux Label d'Excellence des Dossiers de l'Épargne <sup>(2)</sup>

- ◆ Le contrat HSBC Protection Homme Clé étant un contrat temporaire décès, le capital n'est pas versé de manière systématique en cas de décès de l'assuré ; les conditions d'application du contrat devant être réunies.
- ◆ Les garanties sont soumises à des limitations et des exclusions. Pour exemples: la limite d'âge de l'assuré, fixée à 74 ans, met fin à la garantie décès (67 ans pour la PTIA) et la présence d'exclusions peut entraîner l'absence de prise en charge du sinistre.

**(2) Les experts indépendants des Dossiers de l'Épargne récompensent chaque année les contrats les plus performants du marché et attribuent aux meilleurs d'entre eux le Label d'Excellence.**